

8 mai 2002

COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE

Société Anonyme
Avenue Jean Dubrucq, 175/1 - 1080 Bruxelles

Cotation Euronext Bruxelles sous le libellé :

IMMOBEL

COMMUNIQUE DE PRESSE

Distribution d'actions Befimmo

Depuis l'Assemblée générale de mai 2001, le Conseil d'administration de la COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE a entrepris de mettre en œuvre le plan de restructuration destiné à accroître la valeur et la liquidité du patrimoine des actionnaires. La société poursuit donc un recentrage sur son activité de base de promotion et développement immobiliers.

Au cours de l'année 2001, la société a réalisé des désinvestissements se montant globalement à 58 millions d'euros. Ces désinvestissements ont pris la forme de cession d'immeubles, de sociétés patrimoniales et d'activités industrielles (essentiellement Group D.M., Watco Ecotechniek et Watco Ecotechniek Manage).

Des négociations sont en cours pour la cession d'autres actifs ; elles ont déjà abouti en ce qui concerne la branche d'activité Gérance qui a été cédée pour partie à la société G.I.S., filiale du Groupe Fabricom et pour partie à la société Sogepro, filiale du Groupe Bernheim.

L'an dernier, le Conseil avait informé l'Assemblée générale de son intention de distribuer aux actionnaires de la COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE sa participation dans la Sicafi CIBIX en procédant à deux réductions de capital par distribution d'actions CIBIX s.c.a. à raison chaque fois d'une action CIBIX s.c.a. pour quatre actions de la COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE. La société a entre-temps apporté à la Sicafi BEFIMMO sa participation dans le capital de CIBIX. Au terme de cette opération, la COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE a reçu 576.291 actions BEFIMMO et une soulte de 40,6 millions d'euros.

Le Conseil a donc décidé de proposer à l'Assemblée générale extraordinaire qui se réunira le 30 mai 2002 à 15 heures de procéder à une première réduction du capital de la COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE avec une distribution de l'ensemble des actions BEFIMMO aux actionnaires de la Compagnie à raison d'une action BEFIMMO pour sept actions COMPAGNIE IMMOBILIERE DE BELGIQUE.

En exécution du plan de recentrage annoncé, le Conseil d'administration de la Compagnie entend poursuivre la réduction de ses fonds propres pour les mettre en adéquation avec les standards des sociétés de promotion et de développement immobiliers.

Le Conseil d'administration envisage de proposer à une Assemblée générale au début de l'année 2003 de procéder à une deuxième réduction de capital en fonction de la réduction de l'endettement de la société lequel résultera de la poursuite de la politique de cession des actifs et activités non stratégiques.

Contact : Gaëtan Piret, Administrateur - phone 02 / 422.54.47
GSM 0475/42.61.20